

C h a m p s l i n g u i s t i q u e s

RECHERCHES

Adriana ORLANDI

Le paradoxe de l'adjectif

Le paradoxe de l'adjectif

Recherches

- Cislaru G., Olive Th., *Le processus de textualisation. Analyse des unités linguistiques de performance écrite*
Corminboeuf G., *L'expression de l'hypothèse en français. Entre hypotaxe et parataxe*
Demol A., *Les pronoms anaphoriques il et celui-ci*
Heyna F., *Étude morpho-syntaxique des parasynthétiques. Les dérivés en dé- et en anti-*
Horlacher A.-S., *La dislocation à droite revisitée. Une approche interactionniste*
Huyghe R., *Les noms généraux d'espace en français. Enquête linguistique sur la notion de lieu*
Jacquin J., *Débatte. L'argumentation et l'identité au cœur d'une pratique verbale*
Marchello-Nizia Ch., *Grammaticalisation et changement linguistique.*
Marengo S., *Les adjectifs jamais attributs. Syntaxe et sémantique des adjectifs constructeurs de la référence*
Martin F., *Les prédicats statifs. Étude sémantique et pragmatique*
Micheli R., *Les émotions dans les discours. Modèle d'analyse, perspectives empiriques*
Morel E., *Textos : assemblages hétérosémiotiques. Approche plurielle des pratiques plurilingues dans la communication par SMS et WhatsApp*
Orlandi A., *Le paradoxe de l'adjectif*
Poudat C., Landragin Fr., *Explorer un corpus textuel. Méthodes – pratiques – outils*
Rézeau P., (études rassemblées par), *Richesses du français et géographie linguistique. Volume 1*
de Saussure L., *Temps et pertinence. Éléments de pragmatique cognitive du temps*
Romeborn A., *La syllepse. Aspects généraux et usage dans l'œuvre de Francis Ponge*
Schneidecker C., *De l'un à l'autre et réciproquement... Aspects sémantiques, discursifs et cognitifs des pronoms anaphoriques corrélés*
Thibault A. (sous la coordination de), *Richesses du français et géographie linguistique, Volume 2*
Van Goethem K., *L'emploi préverbal des prépositions en français. Typologie et grammaticalisation*

Manuels

- Bal W., Germain J., Klein J., Swiggers P., *Bibliographie sélective de linguistique française et romane. 2^e édition*
Bracops M., *Introduction à la pragmatique. Les théories fondatrices : actes de langage, pragmatique cognitive, pragmatique intégrée. 2^e édition*
Chiss J.-L., Puech C., *Le langage et ses disciplines. XIX^e -XX^e siècles*
Delbecq N. (Éd.), *Linguistique cognitive. Comprendre comment fonctionne le langage*
Englebert A., *Introduction à la phonétique historique du français*
Gaudin Fr., *Socioterminologie. Une approche sociolinguistique de la terminologie*
Gross G., Prandi M., *La finalité. Fondements conceptuels et genèse linguistique*
Klinkenberg J.-M., *Des langues romanes. Introduction aux études de linguistique romane. 2^e édition*
Kupferman L., *Le mot «de». Domaines prépositionnels et domaines quantificationnels*
Leeman D., *La phrase complexe. Les subordinations*
Mel'čuk I. A., Clas A., Polguère A., *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire.*
Coédition AUFELF-UREF. Collection Universités francophones
Mel'čuk I., Polguère A., *Lexique actif du français. L'apprentissage du vocabulaire fondé sur 20 000 dérivations sémantiques et collocations du français*
Revaz Fr., *Introduction à la narratologie. Action et narration*

Recueils

- Albert L., Nicolas L. (sous la direction de), *Polémique et rhétorique de l'Antiquité à nos jours*
Bavoux C. (dir.), *Le français des dictionnaires. L'autre versant de la lexicographie française*
Bavoux C., *Le français de Madagascar. Contribution à un inventaire des particularités lexicales.*
Coédition AUF. Série Actualités linguistiques francophones
Berthoud A.-Cl., Burger M., *Repenser le rôle des pratiques langagières dans la constitution des espaces sociaux contemporains*
Bouchard D., Evrard I., Vocaj E., *Représentation du sens linguistique. Actes du colloque international de Montréal*
Conseil supérieur de la langue française et Service de la langue française de la Communauté française de Belgique (Eds), *Langue française et diversité linguistique. Actes du Séminaire de Bruxelles (2005)*
Corminboeuf G., Béguelin M.-J. (sous la direction de), *Du système linguistique aux actions langagières. Mélanges en l'honneur d'Alain Berrendonner*
Dendale P., Coltier D. (sous la direction de), *La prise en charge énonciative. Études théoriques et empiriques*
Evrard I., Pierrard M., Rosier L., Van Raemdonck D. (dir.), *Représentations du sens linguistique III. Actes du colloque international de Bruxelles (2005)*
Englebert A., Pierrard M., Rosier L., Van Raemdonck D. (Éds), *La ligne claire. De la linguistique à la grammaire. Mélanges offerts à Marc Wilmet à l'occasion de son 60^e anniversaire*
Gradoux X., Jacquin J., Merminod G. (dir.), *Agir dans la diversité des langues. Mélanges en l'honneur d'Anne-Claude Berthoud*
Hadermann P., Van Slijcke A., Berré M. (Éds), *La syntaxe raisonnée. Mélanges de linguistique générale et française offerts à Annie Boone à l'occasion de son 60^e anniversaire. Préface de Marc Wilmet*
Rézeau P. (sous la direction de), *Variétés géographiques du français de France aujourd'hui. Approche lexicographique*
Service de la langue française et Conseil de la langue française et de la politique linguistique (Eds), *La communication avec le citoyen : efficace et accessible ? Actes du colloque de Liège, Belgique, 27 et 28 novembre 2009*
Service de la langue française et Conseil de la langue française et de la politique linguistique (Eds), *S'approprier le français. Pour une langue conviviale. Actes du colloque de Bruxelles (2013)*
Simon A. C. (sous la direction de), *La variation prosodique régionale en français*

C h a m p s l i n g u i s t i q u e s

RECHERCHES

Adriana ORLANDI

Le paradoxe de l'adjectif

Ouvrage publié avec l'appui financier du ministère de l'Éducation italien et le soutien de l'Università di Modena e Reggio Emilia.

Pour toute information sur notre fonds et les nouveautés dans votre domaine de spécialisation, consultez notre site web : www.deboecksuperieur.com

© De Boeck Supérieur s.a., 2020
Rue du Bosquet, 7 – B-1348 Louvain-la-Neuve

Tous droits réservés pour tous pays.

Il est interdit, sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, de reproduire (notamment par photocopie) partiellement ou totalement le présent ouvrage, de le stocker dans une banque de données ou de le communiquer au public, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit.

Dépôt légal :

Bibliothèque nationale, Paris : novembre 2020

Bibliothèque royale de Belgique, Bruxelles : 2020/13647/153

ISBN 978-2-8073-1985-1

À la mémoire de Françoise Lachéry

REMERCIEMENTS

Cet ouvrage n'aurait jamais vu le jour sans la contribution d'un certain nombre de personnes que je tiens tout particulièrement à remercier.

Mon plus grand remerciement va à Michele Prandi, dont les idées sur le langage alimentent mon intérêt pour les études linguistiques et nourrissent mon travail de recherche depuis les années de ma formation universitaire à l'Université de Pavie. Ce sont des professeurs comme lui et comme Maria Elisabeth Conte qui m'ont transmis l'amour pour la linguistique. Je remercie Michele d'avoir toujours soutenu mon projet, et de m'avoir aidée dans toutes les phases de sa longue gestation. Les idées contenues dans ce volume sont le résultat de nos innombrables discussions et échanges d'opinions. Je lui adresse ma plus profonde reconnaissance.

Le présent ouvrage étant une version remaniée de ma thèse de doctorat, le moment est venu de remercier l'école doctorale de Brescia dans la personne de Paola Paissa, qui à l'époque avait assuré la direction de ma thèse, discutant avec moi les données du corpus, et m'offrant son aide compétente dans l'analyse des textes littéraires.

Je remercie Thérèse Manconi pour le travail méticuleux de relecture, et pour son soutien très discret, mais très présent. Enfin un grand merci à ma famille et à tous ceux avec qui j'ai partagé des moments de réflexion, de discussion, et de confrontation. Une pensée spéciale est réservée à Lorella Tabolotti, Flavio Olivieri et Giorgio Sale pour leurs encouragements et leur amitié sincère.

Ce volume bénéficie de l'appui financier du Ministère de l'Éducation italien (*Fondo di finanziamento per le attività base di ricerca*), ainsi que du soutien du Dipartimento di Studi Linguistici e Culturali de l'Università di Modena e Reggio Emilia. À ces institutions j'adresse l'expression de ma gratitude.

Je dédie ce travail à la mémoire de Françoise Lachéry.

INTRODUCTION

Ce travail est le résultat d'un projet de recherche entamé lors de notre doctorat en linguistique française et poursuivi par la suite pendant de longues années. Les adjectifs représentent pour nous un sujet d'élection. Leur nature hybride, à mi-chemin entre les noms et les verbes, est sans aucun doute la caractéristique qui a depuis toujours attiré notre attention. Cette identité mixte soulève en effet de nombreuses questions sur lesquelles les linguistes et les philosophes se penchent depuis longtemps, et le regard perçant que l'on porte aujourd'hui sur cette catégorie témoigne de l'état avancé de la recherche, ainsi que de l'intérêt profond que les linguistes portent à ce sujet. Néanmoins, un certain nombre de points majeurs concernant les adjectifs restent problématiques, voire sans réponse. Parmi les points problématiques, l'on peut certainement ranger la question du blocage prédicatif des adjectifs, c'est-à-dire le fait qu'un certain nombre d'adjectifs ne sont pas admis en position attribut. Plusieurs propositions ont été avancées à ce sujet, mais elles ne font pas l'unanimité au sein de la communauté scientifique. Restent ensuite sans réponse la question de la position syntaxique primaire ou prototypique de l'adjectif, définie par Schena (1997) comme un « nœud gordien », ainsi que la question de la prétendue universalité de la catégorie adjectivale.

Pour essayer d'élucider au moins quelques-uns des aspects problématiques liés au caractère hybride de l'adjectif, nous avons décidé de mener une étude sur la sémantique et la syntaxe de la modification adjectivale, en prenant comme point de départ non pas l'étude des connexions cohérentes entre adjectifs et substantifs, mais l'étude des connexions conflictuelles. Ce choix méthodologique, qui est assez rare dans les études de linguistique adjectivale, s'inspire de la méthode de Michele Prandi (1987, 1992, 2004) et consiste à analyser les

connexions conflictuelles dans la conviction que la séparation entre les deux plans de l'organisation du langage – la forme et le contenu – que l'étude de ces connexions impose met en exergue leur interaction.

Notre expérience de lectrice, confortée par l'avis de quelques linguistes qui se sont mesurés avec la langue des auteurs, a alimenté la conviction que l'écriture littéraire, engagée par vocation profonde dans la valorisation des ressources mises à disposition par la langue, formerait le terrain idéal pour une étude poussée tant en latitude qu'en profondeur des emplois conflictuels de l'adjectif. Pour atteindre notre objectif, nous avons donc décidé d'analyser un corpus littéraire, et plus particulièrement un texte qui pouvait être représentatif pour la gamme d'emplois conflictuels présentés. Nous avons considéré le roman de la fin du XIX^e siècle, qui nous paraissait répondre de manière satisfaisante à nos exigences, et nous avons opté pour le roman *Madame Gervaisais* des frères Goncourt (1869). Ce roman fait partie de la base de données de Frantext, et cela nous a permis de bénéficier de l'outil informatique pour la constitution du corpus.

Notre premier objectif étant la description de la sémantique et de la syntaxe des emplois conflictuels de l'adjectif, nous avons divisé les occurrences du corpus suivant leur position syntaxique, c'est-à-dire selon qu'elles apparaissent à l'intérieur d'un syntagme nominal (avant ou après le nom), ou bien comme élément prédicatif à l'intérieur d'une phrase copulative adjectivale. Nous avons procédé à l'analyse des occurrences en essayant d'isoler les principaux types de modification adjectivale conflictuelle. C'est ainsi que nous sommes parvenue à la distinction de deux types de modification conflictuelle : la modification « directe », concernant les *emplois métaphoriques* et les *emplois oxymoriques* (ces derniers n'ont cependant pas fait l'objet de notre investigation), et la modification « par détournement », concernant les *emplois dilatés* et les *emplois obliques* (selon la terminologie de Prandi 1988, 1992).

L'adoption de la notion d'*emploi* a été un passage important dans notre étude, car le premier élément que l'analyse du corpus met en évidence est que la traditionnelle distinction entre *adjectifs qualificatifs* et *adjectifs non qualificatifs* n'est guère utile. En effet, l'individuation des types de modification conflictuelle ne dépend pas de la nature sémantico-lexicale de l'adjectif mais de la prise en compte de ses différents emplois, où le terme *emploi* doit être pris au sens étroit de valeur que l'adjectif acquiert *dans sa relation* avec le substantif. Notre position est confortée par le fait que la littérature scientifique contemporaine se sert de plus en plus de cette notion. La théorisation de la notion d'*emploi* ainsi qu'une réflexion sur la nature relationnelle de l'adjectif font l'objet du chapitre I de ce volume, qui jette les bases méthodologiques de notre étude.

La description détaillée des emplois conflictuels de l'adjectif est en revanche conduite dans le chapitre II, où l'analyse des modifications conflictuelles s'accompagne de l'exploration systématique du comportement adjectival en

position épithète et en position attribut. L'idée qui ressort de cette analyse est la suivante : la position épithète est la position syntaxique qui valorise le potentiel expressif de l'adjectif, alors que la position attribut confirme son statut de position restrictive car elle n'accepte qu'un nombre limité d'emplois conflictuels, notamment les emplois métaphoriques, qui sont quasiment les seuls à y figurer. Mais il y a plus. Le fait qu'un adjectif métaphorique puisse apparaître en position attribut suggère une observation que l'étude des seules connexions cohérentes ne permet pas de faire. En effet, pour qu'une propriété puisse être assignée au sujet de la phrase malgré son caractère conflictuel, il faut que la structure de la phrase soit en mesure de vaincre la résistance des concepts, imposant à la propriété de qualifier une entité n'appartenant pas à l'ensemble de ses référents habituels. Il faut donc que la structure soit dotée d'un pouvoir de codage élevé, lui permettant de façonner les concepts de manière à ce qu'ils entrent dans une relation de qualification. L'étude des modifications conflictuelles ouvre ainsi la voie à une hypothèse explicative pour le blocage prédicatif de l'adjectif, hypothèse que nous développons de manière détaillée dans le chapitre III.

Notre hypothèse s'appuie sur la *Théorie de la Grammaire philosophique* de Michele Prandi (2004, 2017), la seule qui envisage l'existence de régimes de codage différents pour les structures de la langue, selon qu'elles occupent la place de structures nucléaires ou périphériques. La position épithète et la position attribut appartiennent à deux couches différentes de la phrase. La position épithète est liée à la condition périphérique du syntagme nominal, une structure au faible pouvoir de codage, incapable de donner une forme aux concepts, et où les relations conceptuelles sont presque entièrement inférées ; la position attribut est située dans la couche centrale de la phrase, où a lieu la relation sujet-prédicat. Le noyau de la phrase est gouverné par les relations grammaticales – ces mêmes relations qui assignent aux constituants essentiels un rôle conceptuel (agent, patient, expérient, etc.) indépendamment de leur compatibilité avec ce rôle –, c'est pourquoi la structure de la phrase agit en tant que « moule rigide » (Blinkenberg 1960), c'est-à-dire en tant que structure capable de mettre en place (de construire) une relation sémantique. Le chapitre III est entièrement consacré à l'illustration de ce cadre théorique, ainsi qu'à la définition de l'hypothèse explicative concernant le blocage prédicatif de l'adjectif. Nous défendons l'idée que, puisque la relation qualificative est codée par la phrase copulative adjectivale, tout adjectif n'ayant pas la fonction de qualifier est bloqué par la position attribut.

Dans le chapitre IV, nous nous attachons à appliquer notre hypothèse à l'ensemble des connexions cohérentes entre adjectifs et substantifs. Pour ce faire, nous adoptons une démarche inverse par rapport à la démarche utilisée pour l'analyse des emplois conflictuels. En effet, si le chapitre II procède de la description des emplois à la définition de la fonction adjectivale, le chapitre IV définit d'abord

les fonctions de l'adjectif et regroupe les emplois suivant la fonction déployée. Ce chapitre est entièrement basé sur la littérature existante au sujet des adjectifs « non prédicatifs » (Gross 2005) ou « jamais attributs » (Marengo 2011).

Nous attirons l'attention du lecteur sur le fait que notre hypothèse se distancie assez nettement des approches qui voient dans le sémantisme de l'adjectif la cause du blocage prédicatif (Riegel 2005, Marengo 2011). Ces approches considèrent les différentes valeurs que peut assumer un adjectif comme autant de lexies d'un adjectif polysémique, et soutiennent que les lexies qui ne désignent pas une qualité refusent la position attribut. Comme nous l'avons dit au début de cette *Introduction*, nous remplaçons la notion d'adjectif (ou plutôt de classe d'adjectifs) par celle d'emploi, une notion qui naît de la prise en compte de la dimension relationnelle de l'adjectif, et qui conduit à considérer la polysémie non pas comme un ensemble de signifiés potentiels à actualiser, mais comme un « bilan *a posteriori* » des différentes valeurs que l'adjectif peut avoir dans sa relation avec le substantif. L'objectif de notre travail est justement de montrer que ce n'est pas le sémantisme de l'adjectif qui justifie sa distribution au sein de la phrase, mais que c'est plutôt sa distribution au sein de la phrase (sa syntaxe) qui justifie les emplois de l'adjectif (et donc sa polysémie). Pour cette raison, nous considérons que ce n'est pas la lexie qui refuse ou accepte la position attribut, mais que c'est la position attribut qui refuse ou accepte les emplois de l'adjectif.

La deuxième partie du chapitre IV tire les conclusions de ce volet de notre recherche. Tout d'abord, les différents régimes de codage qui caractérisent les positions syntaxiques de l'adjectif ont une retombée considérable sur le rôle que les deux positions ont dans la caractérisation de l'adjectif. En effet, la souplesse de la position épithète représente le facteur déterminant pour assurer à l'adjectif une « forme », c'est-à-dire ses contours catégoriels ; la rigidité de la position attribut fournit à l'adjectif le moyen pour garantir sa « fonction élective », la qualification. Cette spécificité que chacune des positions syntaxiques a vis-à-vis de l'adjectif permet à la fois de dénouer le « nœud gordien » de la position syntaxique primaire de l'adjectif, et d'ajouter un élément à l'appréhension de sa nature hybride. Il en découle que ce que nous appelons le « paradoxe de l'adjectif » est ce décalage entre la forme et la fonction de l'adjectif qui fait que chaque position syntaxique s'avère indispensable pour sa définition, à savoir la position épithète pour la définition formelle, la position attribut pour la définition fonctionnelle. En ceci, l'adjectif se distingue nettement des noms et des verbes, dont les définitions formelle et fonctionnelle s'appuient sur une seule et même structure syntaxique : le syntagme nominal pour le nom, la structure prédicative pour le verbe.

La dernière question à laquelle nous nous sommes confrontée est la question de l'instabilité typologique de l'adjectif (chapitre V). La littérature scientifique sur

le sujet suggère que le « paradoxe de l'adjectif » n'est pas un fait isolé qui n'a trait qu'à la langue française, mais qu'il est largement partagé par les langues du monde entier. Le dernier chapitre est donc consacré au développement de la notion de « paradoxe typologique » et à l'illustration des retombées que ce décalage entre forme et fonction peut avoir sur la notion même d'*adjectivité*. Une distinction importante est faite entre *adjectivité* et *qualification*, l'adjectif en tant que catégorie lexicale n'étant investi d'un point de vue typologique que par la première. La qualification, quant à elle, reviendrait, encore une fois, à la syntaxe. Lexique et syntaxe sont deux dimensions incontournables du langage. Nous espérons que ce travail permettra de clarifier la place que chacune de ces dimensions occupe pour la description de l'adjectif.

CHAPITRE I

PRÉMISSSES

Il y a autant de sortes d'adjectifs qu'il y a de sortes de qualités, de manières et de relations que notre esprit peut considérer dans les objets. (Dumarsais)

1.1. De l'hétérogénéité de l'adjectif

Nous commencerons par quelques considérations sur l'hétérogénéité sémantique de l'adjectif. Par hétérogénéité sémantique, on peut essentiellement se référer à deux phénomènes : soit à l'ensemble des notions qu'un adjectif peut recouvrir, soit à la multiplicité des liens qu'il peut instaurer avec un substantif. Dans le premier cas, on s'intéresse au sémantisme de l'adjectif et on peut se poser comme but de dresser des sous-classes sémantiques couvrant le potentiel dénotatif de la catégorie. Dans le deuxième cas, l'hétérogénéité est une forme de souplesse concernant l'ensemble des relations sémantiques que les adjectifs peuvent entretenir avec les substantifs ; elle investit le potentiel sémantique de l'adjectif *dans sa relation avec le substantif*, sortant de la dimension purement lexicale pour se développer dans la dimension syntagmatique.

Le premier type d'hétérogénéité est probablement le plus évident. Tout comme les noms peuvent exprimer plusieurs types de concepts (des entités nombrables et non nombrables, collectives, concrètes et abstraites, mais également des propriétés et des procès), les adjectifs ne se limitent pas à exprimer des concepts de propriétés. À côté des célèbres sept catégories de Dixon (1977 : 31), correspondant aux sept types sémantiques qui identifient les adjectifs prototypiques

(« dimension », « physical property », « colour », « human propensity », « age », « value », « speed »), il est désormais reconnu qu'il existe d'autres sous-classes sémantiques que les linguistes s'attachent à repérer, classer et décrire. Les adjectifs dénominaux appelés *adjectifs de relation* sont sans aucun doute la sous-classe la mieux décrite¹ : dans *parc municipal* et *voiture présidentielle*, tout le monde s'accorde à dire que l'adjectif n'exprime pas une qualité, car la relation entre l'adjectif et le nom s'apparente à une relation entre « deux substances conçues comme extérieures l'une à l'autre » (Goes 1999 : 256). Lorsque le nom est un nom de procès (comme dans *arrêt cardiaque* ou *décision présidentielle*), on parle d'*adjectif argument* (cf. Goes 2005), car l'adjectif véhicule alors un des arguments (ou une des circonstances) du procès dessiné par le nom.

Les adjectifs qualificatifs et relationnels n'épuisent pas le potentiel sémantique de l'adjectif. À ces classes, Gross & Lim (1996) en ajoutent d'autres telles que les adjectifs de possession (*pourvu de*, *doté de*, *plein de*, etc.) qui « signifient que le prédicat est la « propriété » du sujet » (*ibid.* : 452), les adjectifs locatifs (*proche de*, *lointain*, etc.) et temporels (*antérieur*, *contemporain*, *futur*, *prochain*, etc.), les adjectifs symétriques (*réciproque*, *respectif*, etc.), les circonstanciels de but (*recherché*, *souhaité*, *prévu*, etc.), de cause (*créateur de*, *responsable de*, *déterminant*, etc.), les circonstanciels consécutifs (*apte à*, *propice à*, etc.) ou conditionnels (*potentiel*, *éventuel*, etc.), les adjectifs aspectuels itératifs (*quotidien*, *continuel*, etc.), ponctuels (*Brusque*, *immédiat*, etc.), inchoatifs (*naissant*, *débutant*, etc.), terminatifs (*finissant*, *terminal*, etc.), progressifs (*croissant*, *grandissant*), et ainsi de suite. Toutes ces classes d'adjectifs demandent à être étudiées de manière approfondie, car, contrairement aux adjectifs de relation, les études portant sur ces classes sont encore peu nombreuses. L'étude la plus récente qui se base sur une typologie sémantique des adjectifs est celle de Marengo (2011), où les adjectifs dits *jamais attributs* se partagent le territoire non occupé par les qualificatifs et les relationnels. Font partie des adjectifs jamais attributs les adjectifs que Marengo appelle *classifiants*, *affectifs* et *constructeurs de la référence*. Les adjectifs classifiants sont des collocatifs car « leur existence est conditionnée par celle d'une autre unité lexicale » (*ibid.* : 120) : *cochère* dans *porte cochère*, *rouge* dans *vin rouge*, *mou* dans *chapeau mou*, etc. Les adjectifs affectifs ont la particularité d'indiquer une appréciation, et ils peuvent accompagner à la fois des noms axiologiques (*un pauvre crétin*), des noms ordinaires (*cette foutue bagnole*), et des noms propres (*ce pauvre Martin*). Les adjectifs constructeurs de la référence représentent la catégorie la plus complexe. Selon Marengo, ils peuvent effectuer des opérations de quantification au sens large (*une belle tranche de jambon*, mais aussi *un gros chagrin*, *un vrai diamant*, *un parfait imbécile*, etc.) ou de repérage (*le*

1. Cf. entre autres Bartning (1980), Tamba-Mecz (1980), Bartning & Noailly (1993), Nowakowska (2004), Goes (2005).

futur président de la République, le bras gauche, un certain Gaston, etc.). Nous reviendrons sur cette typologie au chapitre IV. Ce qu'il est important de souligner ici est la tentative de classement des adjectifs sur une base qui se veut avant tout sémantique.

Le deuxième type d'hétérogénéité concerne la dimension relationnelle de l'adjectif. Un point qui n'est jamais suffisamment souligné dans les études sur l'adjectif est le fait que le repérage des classes sémantiques d'adjectifs serait impossible sans une prise en compte de la relation que l'adjectif entretient avec le substantif, et donc sans le recours au plan syntagmatique. Le recours explicite au plan syntagmatique pour la description du lexique est devenu le principe inspirateur de quelques théories linguistiques, par exemple la *Théorie des Classes d'Objets* (Gross 1994). Mais au-delà de toute théorisation, il est important de souligner que l'étude de la connexion avec le substantif est un passage obligé dans le cas de l'exploration des adjectifs, et ce même lorsqu'on s'attache à en dresser une typologie sémantique. La distinction entre adjectifs relationnels et arguments repose, on vient de le voir, sur le statut du substantif (nom référentiel et nom de procès). De la même manière, un adjectif comme *brusque*, appartenant, selon Gross & Lim (1996) à la catégorie des ponctuels, aura un sens différent selon qu'il s'applique à *mouvement* ou à *caractère*. Et même un adjectif primaire comme *rouge* aura un sens différent selon le substantif auquel il se réfère : dans *rose rouge* il désigne la couleur, alors que dans *vin rouge* il désigne moins la couleur qu'un type de vin. Bref, l'idée que nous aimerions défendre, et qui sera mieux illustrée dans la prochaine section, est que le contenu d'un adjectif ne peut se décrire que dans sa relation avec le substantif car les adjectifs sont des termes *relationnels* et *non saturés*. Pour cette raison, nous croyons qu'un classement sémantique efficace et exhaustif des adjectifs ne sera possible que lorsque nous disposerons d'une description soignée des relations entre l'adjectif et le nom. S'il est donc vrai que l'adjectif se caractérise par une double hétérogénéité, nous sommes convaincue qu'il faut partir de la description du deuxième type d'hétérogénéité (richesse des relations possibles avec le substantif) pour définir le premier (variété des classes adjectivales).

1.1.1. Le caractère relationnel de l'adjectif

L'importance du caractère relationnel de l'adjectif est connue depuis longtemps. Elle se reflète dans la dénomination elle-même d'*adjectif qualificatif*, où le terme de *qualificatif* renvoie à l'existence d'un qualifiant et d'un qualifié. L'étiquette de *qualificatif* va donc bien au-delà du fait que l'adjectif exprime une qualité ; elle fait coïncider *expression* et *attribution* de la qualité, comme le témoignent les définitions de l'adjectif qualificatif élaborées par les grammairiens : pour Chevalier *et al.* (1964 : 190), « [e]n règle générale, l'adjectif

qualificatif [...] désigne une qualité attachée à une substance : il qualifie le substantif ». De même, pour Arrivé *et al.* (1986 : 33), les adjectifs qualificatifs « énoncent les qualités du nom – *un discours interminable* ». Dans ces définitions, l'expression de la qualité va de pair avec l'attribution de la qualité à un substantif recteur, ce qui met implicitement en relief le fait que l'adjectif qualificatif est toujours en relation avec un substantif.²

Or, il est important de souligner que cette propriété d'être toujours en relation avec un substantif n'est pas le fait des seuls adjectifs qualificatifs, mais qu'elle est partagée par tous les adjectifs. Le caractère relationnel est une propriété constitutive des adjectifs, qui justifie leur fonction première de *modification*. Tous les adjectifs ont besoin d'être saturés par un substantif, c'est là le propre de l'adjectif.

L'idée que l'adjectif est, de par sa nature, relationnel émerge régulièrement dans la littérature scientifique consacrée à cette partie du discours. Pour la tradition grammaticale occidentale, l'adjectif se caractérise par ce qu'on appelle sa *dépendance référentielle* vis-à-vis du substantif. Comme Riegel (1993 : 8) l'affirme,

[u]ne propriété comme 'rouge' est par définition la propriété de quelque chose [...]. C'est un concept descriptif dont les occurrences particulières (les cas de 'rouge(eur)') ne se réalisent que si elles sont 'supportées' par quelque chose qu'elles caractérisent et dont elles présupposent l'existence. Autrement dit, les propriétés n'ont pas l'autonomie référentielle caractéristique des concepts typants [les noms].

Cette différence dans le degré d'autonomie référentielle entre les adjectifs et les substantifs avait déjà été soulignée dans la *Logique* de Port Royal (1662 [1992 : 40]) :

Quand je considère un corps, l'idée que j'en ai me représente une chose ou une substance, parce que je le considère comme une chose qui subsiste par soi-même, et qui n'a point besoin d'aucun sujet pour exister. Mais quand je considère que ce corps est rond, l'idée que j'ai de la rondeur ne me représente qu'une manière d'être, ou un mode que je conçois ne pouvoir subsister naturellement sans le corps dont il est rondeur.

Nombreuses sont les variations formulées sur le thème de la dépendance référentielle des « propriétés » vis-à-vis des « substances » tout au long du xx^e siècle, tant dans le domaine de la linguistique que dans celui de la philosophie. Strawson (1959 [1973 : 189]), par exemple, introduit une opposition entre *universaux typants* et *universaux caractérisants* qui se base sur les propriétés référentielles des concepts, et qui couvre l'opposition substance / propriété.

Un universel typant fournit un principe pour distinguer et compter les particuliers individuels qu'il rassemble. Il ne présuppose aucune méthode ou principe antécédents pour individuer [...] les particuliers qu'il rassemble. Par contre, les universaux caractérisants, s'ils fournissent des principes pour grouper, et même

2. On soulignera au passage que si les grammairiens voient en l'adjectif essentiellement un modificateur, les typologues, quant à eux, n'étiquettent d'*adjectif* que les lexèmes dénotant des qualités.

pour compter, les particuliers, les fournissent uniquement pour des particuliers que l'on distingue déjà ou que l'on peut distinguer par l'emploi d'une méthode ou d'un principe antécédent. En gros, [...] certains noms communs qui désignent des particuliers introduisent des universaux typants, tandis que les verbes et les adjectifs qui s'appliquent à des particuliers introduisent des universaux caractérisants.

De même, pour Strawson (1985 : 60), « la référence aux attributs présuppose la référence aux objets mais non pas réciproquement ». Ducrot & Todorov (1972 : 323), quant à eux, s'expliquent de cette manière : « certes, l'adjectif peut participer à la description d'un objet, mais cette description elle-même ne peut servir à la référence que si elle comporte un substantif ». Guillaume (1973) a le mérite d'avoir établi une terminologie qui a rencontré beaucoup de succès parmi les linguistes ; il a introduit l'opposition entre *incidence interne* et *incidence externe* : « le propre de l'adjectif, c'est de ne pas être incident à lui-même, mais à un support dont il n'emporte pas la prévision concrète » (*ibid.* : 203). Croft (1991 : 62-3) exprime le concept de la dépendance référentielle sous le terme de *valence* (ou *relationalité inhérente*), emprunté à Tesnière (1959) : « A concept is inherently relational if its existence or presence requires the existence or presence of another entity ».

Dans ce travail, nous adoptons aussi le terme de *relationnel*, que nous opposons à *ponctuel*³ (ou *classifiant*), suivant l'approche de Prandi (2004 : 122-123), pour qui les concepts ponctuels

are concepts that subsume instances of beings under categories. [...] Thanks to the classificatory component, the relevant kinds of being are kept apart from one another on the basis of inherent essential properties : concrete from abstract, animate from inanimate, human from animal and vegetable.

Les concepts relationnels en revanche sont des concepts qui « impose relations on instances of beings. [...] Thanks to the relational component, properties and processes are characterized by the kinds of beings they can take as consistent arguments » (*id.*). Autrement dit, les concepts relationnels ne fonctionnent pas comme des principes de *classification*, mais comme des principes de *connexion*. Pour revenir aux parties du discours de la tradition grammaticale, si les concepts ponctuels définissent le contenu des expressions saturées, c'est-à-dire des expressions qui n'ont pas besoin d'être complétées par d'autres expressions pour accomplir leur tâche électorale dans le cadre de la phrase simple – comme c'est le cas pour les noms –, les concepts relationnels représentent le signifié d'expressions non saturées, c'est-à-dire d'expressions qui ont besoin d'être complétées par d'autres expressions pour accomplir leur tâche, comme cela arrive pour les verbes et les adjectifs⁴.

3. La distinction entre concepts ponctuels et relationnels remonte à Aristote (*Catégories*, 5, 2a).

4. La notion de saturation remonte à Frege (1891). Elle a été transférée au domaine de l'analyse linguistique par Tesnière (1959).

Si l'on revient maintenant à la question de l'hétérogénéité de l'adjectif, on comprendra pourquoi il paraît naturel de considérer l'hétérogénéité de l'adjectif en privilégiant la perspective de la description des relations entre adjectifs et substantifs. C'est que la valeur relationnelle est une propriété intrinsèque, constitutive de l'adjectif. La première conséquence que cet état de choses a sur le sémantisme de l'adjectif est que la détermination du contenu de l'adjectif n'est possible que par l'intermédiaire de sa relation avec le nom. Autrement dit, *la relation est constitutive du contenu de l'adjectif*. Comme l'affirme Prandi (2006 : 64), la distinction entre concepts relationnels et concepts ponctuels (ou classifiants) est préliminaire à la définition pertinente du contenu des lexèmes :

Definire un concetto classificatorio significa in primo luogo chiedersi che tipi di oggetti designa, anche se poi, per rispondere in modo esaustivo a questa domanda, occorre anche considerare in quali relazioni può entrare. Per definire il nome *albero*, per esempio, occorre capire sia quali proprietà inerenti distinguono un albero da un'erba, da una pianta e da un arbusto, sia che cosa è sensato che accada ad un albero – nasce, germoglia, cresce – e che cosa è sensato fare con un albero : per esempio, piantarlo, potarlo, tagliarlo. [...] Definire un concetto relazionale, viceversa, significa innanzitutto definire la sua relazione con altri concetti. [...] Di un aggettivo o di un verbo isolato, non ha senso dare una definizione ; viceversa possiamo definire le diverse relazioni che un aggettivo o un verbo intrattengono con diversi tipi di oggetti. Un aggettivo come *fresco*, per esempio, ha un significato diverso quando è applicato al clima, al pane (per inciso, il pane fresco è caldo), al burro, al latte, a un viso...

La définition d'un concept relationnel comme l'adjectif doit donc s'appuyer sur la relation que celui-ci entretient avec le substantif. *Frais* aura un contenu différent si on le considère en relation avec *climat*, *pain* ou *visage* : dans le premier cas, il s'opposera à *chaud*, dans le deuxième à *rassis*, dans le troisième à *fané*. De la même manière, *juste* aura un sens différent selon qu'il s'applique à une montre, à une personne ou à un calcul. Cela ne veut pas dire pour autant que les adjectifs *frais* et *juste* n'ont pas de signifié. Comme le souligne Prandi (2011 : 39), « la vocation relationnelle n'implique pas l'absence ou la pauvreté de contenu lexical ; tout au contraire, [...] la capacité de créer des relations est inséparable de la présence d'un contenu ». Et encore, « la fonction relationnelle non seulement n'est pas incompatible avec la présence d'un contenu lexical mais la demande » (*ibid.* : 40). Affirmer que les adjectifs ont un signifié relationnel ne signifie donc pas admettre qu'ils n'ont pas de contenu. Cela signifie simplement que leur contenu se définit dans leur relation avec les substantifs. Le contenu d'un adjectif n'est pas comparable au contenu d'un substantif. Dans le cas du substantif, le contenu peut être identifié indépendamment de la relation que celui-ci peut entretenir avec d'autres lexèmes. On dira que les substantifs ont un *signifié inhérent*. Dans le cas de l'adjectif, le contenu ne peut être atteint qu'à partir de la relation avec un substantif. On parlera alors de *signifié relationnel*.

Bien sûr, à l'intérieur de la catégorie des noms, il faudra opérer la distinction entre les noms ponctuels et les noms relationnels. Les noms ponctuels classifient les objets (*livre, cheval*) ou dénotent des masses de substance (*eau, sable*). Ce sont ces noms qui possèdent un signifié inhérent. Les noms relationnels, à l'instar des adjectifs et des verbes, dénotent des procès ou des propriétés (*voyage, angoisse*). Ils ont donc eux aussi un signifié relationnel, car ils ne sont pas en mesure d'assurer leur tâche électorale – tracer un procès ou attribuer une propriété – sans être complétés par des concepts ponctuels, saturés. Par exemple, le signifié du substantif *profondeur* varie en fonction du nom auquel il s'applique : la profondeur d'une boîte coïncide avec sa hauteur, alors que la profondeur d'une pensée correspond à sa force, à sa puissance. Pour définir le contenu des noms relationnels, il faut par conséquent partir encore une fois de la relation avec l'entité à laquelle ils sont appliqués.

1.1.2. Dimension relationnelle, hétérogénéité et cohérence conceptuelle

Nous avons déjà eu l'occasion de dire que les cas les plus typiques de modification adjectivale sont représentés par les situations où l'adjectif qualifie de manière directe son substantif recteur. La modification adjectivale ne se réduit cependant pas à la modification directe. Comparons l'expression *un bon vin* avec l'expression *un bon médecin*. Dans *un bon médecin*, la coïncidence entre expression et attribution d'une qualité n'est plus vérifiée, car si l'adjectif exprime une propriété, cette propriété n'est pas attribuée au référent dénoté par le substantif, mais à la façon d'exercer une profession (*un bon médecin* est quelqu'un qui exerce bien sa fonction de médecin). De même, dans l'expression *un bon kilo de sucre*, la coïncidence entre expression et attribution d'une qualité n'est pas avérée, mais pour une raison différente, à savoir que l'adjectif n'exprime pas une qualité mais une quantité (*un bon kilo* est un kilo abondant). On voit donc une fois de plus que le contenu de l'adjectif se définit grâce à la relation avec le substantif et un adjectif prototypique comme *bon* peut avoir un sens qui est même très éloigné de la notion de qualité.

Prenons maintenant l'exemple des adjectifs de relation (dorénavant AR), comme *municipal* dans *parc municipal* ou *présidentiel* dans *voiture présidentielle*, pour lesquels un consensus existe concernant le fait qu'ils n'expriment pas une propriété. De nombreuses recherches (cf. entre autres Bartning & Noailly 1993 ; Goes 1999) ont montré que les AR peuvent eux aussi négocier leur contenu avec le substantif. En effet, si dans *voiture présidentielle* l'adjectif est relationnel (« la voiture du président »), dans *décision présidentielle* le même adjectif est un argument (« la décision prise par le président »), et dans *allure présidentielle* il fonctionne comme un vrai qualificatif (une allure présidentielle peut ne pas se référer à la façon de marcher d'un président). Ainsi, tout comme

la présence d'un adjectif qualificatif n'est pas une garantie en soi de la valeur qualificative de l'adjectif, la présence d'un adjectif non qualificatif n'empêche pas d'éventuelles dérives vers la qualification. L'hétérogénéité des liens qui peuvent s'établir entre noms et adjectifs est donc un phénomène qui va au-delà de la relation de qualification. Ce que tous les adjectifs partagent, néanmoins, est le fait que leur sens est déterminé par la relation qu'ils entretiennent avec le substantif, relation sans laquelle il n'y aurait pas lieu de parler d'adjectif.

Une situation encore plus intéressante se présente lorsque nous sortons du domaine de la cohérence conceptuelle pour considérer les emplois conflictuels de l'adjectif. Si les chevaliers de la *Table ronde* se réunissent effectivement autour d'une table ronde, la *plénitude ronde* d'un lac situé dans la coupe d'un ancien volcan ne renvoie pas à la forme de la plénitude mais à la coupe du volcan :

1. *Ce fut là, dans une de ces maisons dont elle avait fait blanchir à la chaux tout l'étage supérieur, que Madame Gervaisais s'installa avec des meubles loués à Rome, [...] préférant, au confortable qu'elle aurait pu trouver dans un appartement de la grande rue, ce plaisir d'être tout le jour abritée du soleil, à vivre de l'air, à jouir du paysage, du petit lac, de son eau solitaire, [...] de sa **plénitude ronde** dans la coupe d'un ancien volcan [...]* (Goncourt, *Mme Gervaisais*, p. 146-7)⁵

On reconnaît dans cet exemple la forme typique de l'hypallage. La forme ronde est syntaxiquement assignée à la plénitude, mais le manque de cohérence très évident entre la propriété et son support met en discussion le lien syntaxique jusqu'à provoquer sa rupture, nous sollicitant à chercher ailleurs, dans un objet concret (le lac, la coupe du volcan), la possibilité d'une qualification cohérente. Ce qui est rond, donc, ce n'est pas la plénitude ; l'adjectif se réfère clairement à la forme que la coupe du volcan donne au lac. Le contenu de l'adjectif est bien celui que l'on utilise « en parlant d'une chose » (TLFi⁶), à savoir la propriété de présenter une surface circulaire, mais il caractérise un référent qui se trouve en dehors du syntagme nominal, dans le cotexte immédiat de la phrase.

Cet exemple nous permet de souligner un aspect très important de la dimension relationnelle de l'adjectif, à savoir le fait qu'elle se fonde sur la cohérence conceptuelle. Comme le dit Prandi (2011 : 44), « [e]n tant que patrimoine hérité de concepts et de relations, le lexique est cohérent de façon tautologique ». Cela est particulièrement évident avec les concepts relationnels, car la saturation d'un concept relationnel ne peut se faire que dans le cadre de la cohérence conceptuelle. C'est pourquoi lorsque nous affirmons que le contenu de l'adjectif se définit dans sa relation avec le substantif, il ne faut pas oublier que cette relation est soumise avant tout à la contrainte de la cohérence conceptuelle. L'exemple tiré des Goncourt est un cas limite qui montre la solidité de ces liens ;

5. Les pages renvoient à l'édition de Frantext : Goncourt Edmond de & Goncourt Jules de, *Madame Gervaisais*, Charpentier, (1869 [1876]).

6. Trésor de la Langue Française informatisé : <http://atilf.atilf.fr/>

en effet, lorsque l'adjectif est syntaxiquement lié à un substantif conflictuel (*plénitude ronde*), il sollicite la recherche d'un support cohérent, ce qui prouve que la cohérence conceptuelle est à la base du signifié relationnel de l'adjectif⁷.

Pour résumer le contenu de cette section, tous les exemples que nous avons discutés illustrent trois aspects importants. Le premier est la grande hétérogénéité qui caractérise la catégorie adjectivale. La « plasticité sémantique » de l'adjectif se traduit en une myriade de relations différentes avec le substantif, au point que nous pouvons dire avec Frontier (1997 : 190) que « les relations sémantiques qui peuvent s'établir entre un nom et un adjectif sont aussi nombreuses et aussi peu spécifiées que celles qui s'établissent entre un nom et son complément ». Le deuxième point concerne le caractère relationnel de l'adjectif et le fait que pour évaluer son sémantisme il faut partir de la connexion avec le substantif. La relation est constitutive du contenu de l'adjectif. Le troisième point est que les relations qui définissent la dimension relationnelle des signifiés lexicaux se basent sur la cohérence conceptuelle.

L'étude du sémantisme adjectival coïncide alors avec l'étude des différentes formes de modification, à savoir des différentes configurations que peut assumer la relation nom-adjectif.

1.2. Adjectifs qualificatifs vs emplois qualificatifs

Ce que nous venons de dire dans la section précédente nous amène à reconsidérer la dénomination d'*adjectif qualificatif*. En effet, comme nous avons pu le montrer, l'adjectif se caractérise par une double hétérogénéité, l'hétérogénéité des classes sémantiques qui la composent, et l'hétérogénéité des liens qu'il entretient avec le substantif, le signifié de l'adjectif se précisant dans sa relation avec le substantif. La première perspective, qui est la plus répandue, consiste donc à voir en l'adjectif une classe sémantique se divisant en plusieurs sous-classes. Si l'on adopte la deuxième perspective, on considère comme point de départ le caractère relationnel de l'adjectif, et le fait que l'on ne peut pas décrire le signifié d'un lexème relationnel sans envisager son cadre relationnel. Un adjectif qualificatif peut très bien avoir des emplois non qualificatifs (par exemple *un bon kilo de sucre*) ; de la même manière, un adjectif non qualificatif peut être employé pour qualifier (par exemple *une allure présidentielle*). Cette approche nous oblige à reconsidérer la notion d'adjectif qualificatif, car l'appellation de *qualificatif* n'est pas attribuée à l'adjectif en tant que tel, mais à la valeur que celui-ci acquiert au contact avec le substantif. Ce que nous proposons de faire donc est d'introduire la notion d'*emploi* (qualificatif ou non qualificatif)

7. Nous étudierons plus loin la manière dont le conflit conceptuel peut s'instaurer au sein d'un SN (cf. Chap. III, § 3.2.6).

pour rendre compte de la valeur que l'adjectif acquiert dans sa relation avec le nom, et de classer les adjectifs non pas en termes de sous-classes, mais en termes d'emplois.

Le caractère inadéquat de la dénomination d'*adjectif qualificatif* n'est pas un fait nouveau dans la littérature scientifique consacrée aux adjectifs. Marengo (2011 : 17) observe par exemple que « l'emploi d'une expression comme *adjectif qualificatif* risque d'être incohérent, puisqu'un même vocable peut contenir des lexies qualificatives et des lexies non qualificatives ». Nous attirons l'attention du lecteur sur l'utilisation du terme *lexie*. Pour Marengo, les différentes valeurs qu'un adjectif peut assumer ne sont pas des « emplois » mais des « lexies » à proprement parler⁸. Pour être plus clairs, un adjectif qualificatif comme *bon* serait considéré comme un adjectif polysémique aux multiples lexies, dont certaines non qualificatives⁹. De même, Nowakowska (2004 : 40) observe à propos de la double lecture (relationnelle et qualificative) de l'adjectif *enfantin* (*école enfantine* vs *naïveté enfantine*) que :

[s]'agissant à l'évidence du « même » adjectif, on devrait [...] généraliser le terme de « lecture » ou celui d'« emploi » et décrire *enfantin* comme un adjectif polysémique pouvant actualiser une lecture relationnelle ou une lecture qualificative. Cela reviendrait à renoncer à parler d'« adjectif » relationnel.

Nowakowska propose d'abandonner le terme d'*adjectif relationnel* et d'utiliser le terme d'*emploi* ou *lecture relationnelle*, mais son approche n'est pas très différente de celle de Marengo (2011). Les différentes « lectures » de l'adjectif polysémique *enfantin* seraient en effet des acceptions inhérentes, la dimension relationnelle de l'adjectif n'intervenant qu'après coup pour « actualiser » l'une de ces valeurs.

Cependant, si l'on admet que le caractère relationnel est constitutif de l'adjectif, on se doit de dépasser cette dimension lexicale inhérente. Parler de *polysémie* présente le désavantage de réduire la question du signifié adjectival à la seule dimension lexicale inhérente (la lexie), gommant la dimension relationnelle. La notion de *lexie* ne serait alors qu'une tentative de réabsorber le relationnel – dimension propre aux termes insaturés – dans le ponctuel et l'inhérent – dimensions propres aux termes saturés. La notion d'*emploi*, telle que nous la concevons, est en revanche liée à la relation entre l'adjectif et le substantif. Le recours à la polysémie est certainement pertinent pour l'analyse du lexique, mais la polysémie se configure davantage comme un « bilan *a posteriori* »

8. Marengo (2011) s'inspire de la *Théorie Sens-Texte* et définit lexie « soit un mot pris dans une acception bien spécifique (= un lexème), soit une locution prise dans une acception bien spécifique (= un phrasème complet ou un quasi-phrasème) » (*ibid.* : 16).

9. Bartning (1980) va même plus loin en parlant d'homonymie. Elle postule en effet l'existence de couples homonymiques pour expliquer la double valeur, relationnelle et qualificative, de certains adjectifs dénominaux. Ainsi distinguerait-on dans le lexique du français *populaire1* et *populaire2*, *nerveux1* et *nerveux2*, etc.

des emplois d'un adjectif, que comme un ensemble de signifiés potentiels à actualiser. La polysémie n'est pas ce qui motive les emplois adjectivaux ; au contraire, elle est le résultat de leur application. Ainsi, nous partageons l'avis de Prandi (2011 : 42) lorsqu'il observe que

[l]a relation entre emploi et polysémie peut être envisagée de deux perspectives différentes. Nous pouvons attribuer à l'emploi une fonction purement négative, de sélection de composants virtuellement présents dans la structure sémantique du lexème : c'est l'attitude de la sémantique componentielle [...]. Mais nous pouvons aussi attribuer à chaque emploi un rôle actif, de constructeur et d'organisateur d'acceptions distinctes. Dans ce dernier cas, l'unité pertinente pour l'analyse lexicale passe du lexème à l'emploi [...]. Chaque acception d'un lexème, documentée par une distribution différente dans la phrase modèle, demande une définition distincte, a un synonyme spécifique et se traduit en principe de façon différente.

Si on envisage l'emploi comme un « constructeur et organisateur d'acceptions distinctes », la conséquence est que « le réseau de ramifications conceptuelles qui sous-tend la polysémie ne peut être déterminé qu'*a posteriori*, à partir des emplois attestés et partagés » (*id.*).

Nous abandonnerons donc la vision de l'adjectif comme unité polysémique dotée de plusieurs lexies, pour adopter la notion d'emploi, qui nous paraît plus pertinente pour l'étude des lexèmes relationnels. Néanmoins, puisque la notion d'emploi n'est pas nouvelle en linguistique, nous nous devons d'expliquer en quoi consiste exactement pour nous cette notion, et en quoi elle diffère des autres conceptions. Dans les pages qui suivent, nous considérerons d'abord deux acceptions récurrentes de la notion d'emploi, l'emploi vu comme utilisation contextuelle d'un mot, par ex. chez Bécherel 1994 (§ 1.2.1), et la notion d'emploi selon la *Théorie des Classes d'Objets*¹⁰ (§ 1.2.2). Nous dresserons les points de contact et de divergence avec notre définition d'emploi adjectival, que nous illustrerons de manière plus détaillée au § 1.2.3.

1.2.1. L'emploi comme utilisation contextuelle d'un mot

Une perspective dont nous nous distancions assez nettement est celle qui fait coïncider l'emploi adjectival avec l'utilisation contextuelle de l'adjectif. Bécherel (1994 : 626), par exemple, parle de la

souplesse, [...] l'élasticité de l'adjectif qui recouvre des éléments très divers allant des termes les plus spécialisés (*artère fémorale, acide sulfurique*), aux plus extensifs comme *bon* ou *brave*, qui **perdent leur sens propre dans le discours**, pour ne servir qu'à souligner celui du substantif : un *bon* médecin, un *bon* professeur, signifiant *bon en tant que* médecin, professeur, etc.¹¹

10. Pour un aperçu, voir Gross (1994) ; pour une vision plus détaillée, voir Le Pesant & Mathieu-Colas (ed.) (1998).

11. C'est nous qui soulignons.

Cette observation met en évidence le fait que les différentes relations qu'un adjectif peut instaurer avec le substantif seraient le résultat de l'impact du contexte discursif sur le « sens propre » de l'adjectif. L'emploi adjectival se définirait alors comme une mise en contexte de la signification première de l'adjectif. Selon certains auteurs, l'impact du contexte discursif sur le signifié d'un mot est si considérable qu'il finirait même par abolir la notion de signifié. Rastier et les tenants de la *Sémantique interprétative*¹² affirment par exemple que les mots n'ont pas de « signifié », car ce qui fait leur « sens » est uniquement leur emploi contextuel¹³. Cette idée d'emploi, tout imprégnée de connotations pragmatiques, ainsi que l'équation « sens = emploi contextuel », voient leur pendant philosophique dans la pensée de Wittgenstein (1953 : § 43) :

Pour une *large* classe des cas où il est utilisé – mais non pour *tous* – le mot « signification » peut être expliqué de la façon suivante : la signification d'un mot est son emploi dans le langage.

Pour revenir à Bécherel, nous revendiquons la nécessité de libérer la notion d'emploi de cette définition pragmatique étroitement liée à la dimension contextuelle (et donc contingente, éphémère) du langage. Les signifiés doivent être séparés de la valeur communicative contingente qu'ils reçoivent dans la communication. Bien sûr, il existe un lien entre les deux, et ce lien est représenté par le fait que les signifiés (simples ou complexes) fonctionnent dans la communication comme des indices, attirant l'attention du destinataire sur le contenu de l'intention communicative du locuteur. Les signifiés sont stables, car ils sont le fait de structures formelles et conceptuelles de longue durée. Le contenu de l'intention communicative, en revanche, est contingent. Dans le cas du lexique, il s'agit plus particulièrement de « nébuleuses d'implications pertinentes associées à l'emploi d'un lexème dans un contexte donné, inséparables de celui-ci et destinées à mourir avec lui » (Prandi 2011 : 45).

Pour illustrer la différence entre plan du signifié et plan du message (c'est-à-dire de la valeur communicative de l'expression), considérons le syntagme *l'herbe sauvage*. L'emploi de *sauvage* est le signifié véhiculé par l'adjectif lorsqu'il modifie des noms de végétaux : « qui pousse et se développe naturellement sans être cultivé » (Petit Robert). La qualité est attribuée de manière directe au substantif. C'est un emploi qualificatif. Quant à sa valeur communicative, l'expression *herbe sauvage* pourrait être utilisée pour transmettre n'importe quel message contingent dans n'importe quel texte ou situation communicative. Par exemple, dans le passage ci-dessous, l'herbe sauvage sert à souligner l'état d'abandon d'un jardin intérieur :

12. Voir par exemple, Rastier (1987, 1994).

13. Dans *Arts et sciences du texte* (cf. Rastier 2001 : 17), « [a]ux problématiques du signe, modèles de la *signification* hors contexte, s'oppose en effet la problématique du texte, fondée sur l'analyse différentielle, et qui définit le *sens* par l'interaction paradigmatique et syntagmatique des signes linguistiques, non seulement entre eux, mais avec le texte dans sa globalité ».

2. *Les orangers sont tout en fleurs et le jardin est embaumé d'un parfum exquis ; il est funèbre quand même, envahi par l'herbe sauvage, avec un air d'abandon, et ainsi enfermé entre ces vieux murs, quand l'espace alentour est si vaste, si libre et si ouvert pour courir ; il tient à la fois du préau de prison et du nid de vautour.* (Loti, *Au Maroc*, 1890)

Dans cet autre exemple, la même expression a une valeur communicative complètement différente, presque à l'opposé du précédent :

3. [...] *alors les temps sont venus, alors il est temps que les trompettes sonnent, que les murs s'écroulent, que les siècles se consomment et que les cavaliers entrent par la brèche, les beaux cavaliers qui sentent l'herbe sauvage et la nuit fraîche, avec leurs yeux d'ailleurs et leurs manteaux soulevés par le vent.* (Gracq, *Le Rivage des Syrtes*, 1951)

Ici, l'herbe sauvage souligne le halo mythique qui entoure l'image des cavaliers, et a une valeur clairement positive. Dans un cas comme dans l'autre, la valeur communicative, relevant de la dimension indexicale du langage, n'est déterminée que dans un contexte communicatif donné, et elle n'est valable que dans les limites restreintes d'un texte ou d'un acte de communication individuel.

Pour nous, identifier l'emploi de l'adjectif signifie identifier la relation pertinente que celui-ci entretient avec le substantif. Quand la relation entre le nom et l'adjectif est consolidée par l'usage et résulte, de ce fait, cohérente, le repérage de la relation, et donc de l'emploi adjectival se fait sans avoir recours aux données contextuelles. L'intervention du contexte est une option admise, mais non systématique. Reprenons les exemples proposés par Bécherel (1994 : 626). Quels éléments contextuels sont nécessaires pour l'interprétation d'expressions telles que *bon médecin* ou *bon professeur* ? Il ne faut pas de contexte particulier pour savoir que *bon médecin / professeur* signifie « médecin / professeur qui fait bien son travail ». C'est parce que nous savons que l'adjectif ne modifie pas ici le référent en tant qu'individu, mais en tant qu'agent engagé dans l'accomplissement habituel d'une action (typiquement une profession), que nous sommes en mesure de retracer la forme interne de la relation (« médecin / professeur qui fait bien son travail »). La distinction entre individus et agents habituels n'est pas une distinction pragmatique mais conceptuelle, et elle est donc indépendante de la dimension situationnelle. Certes, les données conceptuelles à l'œuvre ici (plus précisément des données cognitives) représentent des facteurs extra-linguistiques, tout comme les données qui proviennent du contexte discursif. La différence réside dans le fait que les premières sont systématiques alors que les deuxièmes sont contingentes¹⁴.

14. Waltereit (2003 : 181) observe que dans les expressions *bon écrivain* ou *petit éléphant*, « le lien intrinsèque entre *bon* et *écrivain* ou entre *petit* et *éléphant* relève du savoir linguistique ». Pour nous, il relève d'un savoir conceptuel, donc extra-linguistique, mais de nature systématique.

Comme nous l'avons souligné, l'intervention du co(n)texte ne représente qu'une option admise. Tel est le cas d'une expression comme *guerre indienne* qui, prise isolément, pourrait signifier « guerre combattue en territoire indien », « guerre combattue contre les Indiens » ou encore « guerre combattue par les Indiens ». Le choix du substantif ne suffit pas à déterminer la valeur relationnelle de l'adjectif, et donc son emploi. Ce n'est qu'une fois insérée dans une situation discursive donnée que le lien entre le nom et l'adjectif se précise. Dans

4. *Un bataillon de l'armée californienne est envoyé en 1851, les Amérindiens ripostent – ce sera la **guerre indienne** de Mariposa – mais sont rapidement écrasés.*¹⁵

le contenu de la relation coïncide avec la troisième option (« guerre combattue par les Indiens »). Ce cas de figure reste cependant assez rare quand l'emploi est cohérent.

Le co(n)texte discursif peut en revanche avoir un impact important sur la détermination de la relation nom-adjectif, et, partant, de l'emploi adjectival, lorsque la relation sort des parcours consolidés par l'usage, se pliant à la créativité du locuteur. Par exemple, dans l'expression *herbe indifférente*, l'adjectif *indifférente* pourrait être métaphorique, désignant une propriété conflictuelle de l'herbe, ou hypallagique, se référant alors de manière oblique à un individu en train de marcher sur l'herbe. Seul le co(n)texte peut nous aider à isoler l'emploi – métaphorique ou hypallagique – de l'adjectif. Dans l'extrait suivant, l'adjectif est clairement métaphorique :

5. *Des oiseaux volaient familièrement dans le monstrueux nid de pierre là où pas une place, seulement grande comme une marguerite, n'a été sans sa rosée de sang, de l'herbe poussait, la même **herbe indifférente** que partout.* (Mme Gerv., p. 25)

En revanche, dans l'extrait suivant, l'adjectif *indifférent*, tout en gardant une valeur métaphorique, renvoie également avec force aux vaches en train de brouter l'herbe, selon un processus hypallagique :

6. *Tour à tour, jongleurs, funambules, prestidigitateur, ventriloque, lanceur de couteaux, dresseurs de chevaux, de chiens, d'éléphants, se disputèrent son enthousiasme. Durant plus de deux heures, toutes les émotions qui font le quotidien d'une existence s'étaient devant lui dans la petitesse d'une piste éphémère qui, demain, redeviendrait cette **herbe indifférente** que brouteraient les vaches les jours de foire* (Leclerc, *L'aube des libertés*, 2017, web)

Tous ces aspects seront étudiés dans le détail aux chapitres II et III. Pour l'instant, il suffit d'observer que, même dans ce cas, les données co(n)textuelles ne nous intéressent que dans la mesure où elles contribuent à déterminer le contenu de la relation entre le nom et l'adjectif, la détermination de la valeur communicative de la figure étant une étape ultérieure qui n'a pas de rapport avec la notion d'emploi.

15. <http://top-depart.com/reportage-voyage/yosemite-3.html>

«Champs linguistiques» crée un nouvel espace de réflexion sur tous les aspects du langage en éclairant la recherche contemporaine en linguistique française, sans a priori théorique et en ne négligeant aucune discipline.

Pour les linguistes professionnels : une occasion de donner libre champ à leurs recherches.

Pour les amoureux de la langue : une manière d'élargir le champ de leurs connaissances.

Pour les étudiants : un outil de travail et de réflexion.

Cette étude représente un pas supplémentaire dans le décryptage du fonctionnement de l'adjectif en français et dans d'autres langues. Elle répond à des questions récurrentes, comme celle de la fonction syntaxique primaire, celle du blocage prédicatif de certains adjectifs, ou encore celle de l'instabilité typologique de la catégorie. En remplaçant la notion de classe d'adjectifs par celle d'emploi, cet ouvrage s'oppose aux théories qui attribuent au sémantisme lexical les spécificités du comportement adjectival, mais adhère en revanche aux postulats de Michele Prandi qui différencie les régimes de codage des positions épithète et attribut.

À travers l'analyse des emplois conflictuels puis des emplois cohérents de l'adjectif, l'étude démontre que la position attribut est la vraie garante de la relation de qualification, assurant par là la fonction prototypique de l'adjectif, alors que la position épithète est la seule permettant de définir les contours de la catégorie, c'est-à-dire sa forme. C'est ce clivage entre forme et fonction que l'auteure définit comme le « paradoxe » de l'adjectif, qui ne serait pas une caractéristique propre au français, mais au contraire largement partagée par les langues du monde, faisant de l'adjectif une catégorie instable.

Cet ouvrage s'adresse non seulement aux spécialistes en linguistique française, mais aussi aux typologues, et peut ouvrir des perspectives intéressantes pour l'enseignement du FLE.

Docteure en linguistique française, Adriana Orlandi est enseignante-chercheuse à l'Università di Modena e Reggio Emilia, en Italie, où elle enseigne la traduction. Elle s'intéresse depuis longtemps aux relations entre sémantique et syntaxe, avec une attention toute particulière pour la sémantique de la modification adjectivale. Ses recherches portent également sur la traduction et la traductologie, ainsi que sur la phraséologie.

ISBN 978-2-8073-1985-1



9 782807 319851

deboeck B
SUPÉRIEUR

www.deboecksuperieur.com